

373. Voici quelques statistiques financières et commerciales concernant la colonie :—

—	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu	1,370,029	2,102,993	1,831,336	1,973,275	1,883,790
Dépenses ..	1,831,441	2,208,736	1,993,288	1,831,432	1,668,120
Dette publique	3,335,589	4,133,202	4,138,627	5,223,364	6,393,367
<i>Importations.</i>					
Royaume-Uni.....	3,625,229	2,653,152	2,174,524	2,341,706	
Canada	2,041,144	2,076,258	2,423,319	2,830,441	
États-Unis.....	1,422,188	1,615,143	1,247,754	1,526,674	
Autres pays.....	331,839	262,512	523,258	169,637	
Totaux.....	7,420,400	6,607,065	6,368,855	6,869,458	5,062,877
<i>Exportations.</i>					
Royaume-Uni.	1,607,007	1,407,242	1,514,131	1,966,581	
Possessions britanniques.....	998,614	1,112,105	1,247,686	1,172,145	
Autres pays.....	3,976,392	3,603,638	3,338,019	4,298,432	
Totaux.....	6,582,013	6,122,985	6,099,836	7,437,158	5,651,116

374. Il est probable que les Cabots découvrirent le Canada et Terre-neuve à peu près à la même époque, le 24 juin 1497. Sébastien Cabot navigua, lors de son deuxième voyage, une distance de 1,800 milles le long de la côte de l'Amérique du Nord, qu'il fut le premier à découvrir. La prétention de la Grande-Bretagne à la souveraineté de ce continent était basée sur ce droit de première découverte. Ce n'est qu'en 1583 que sir Humphrey Gilbert prit possession de Terre-neuve au nom de la reine Elizabeth. Sir George Calvert, sir David Kirke, et plusieurs autres ont vainement tenté de coloniser cette île. Les Français ont longtemps disputé aux Anglais le droit de possession de l'île. Mais le traité d'Utretch (1713) mit fin à cette dispute, et les Français renoncèrent à leurs titres à Terre-neuve. Malheureusement, on leur accorda certains privilèges de pêche sur les côtes, qui ont été depuis une source de disputes qui ne sont pas encore réglées. La politique du gouvernement a été d'y cultiver l'industrie de la pêche et d'empêcher la colonisation. L'île ne fut reconnue une colonie qu'en 1729, et ce n'est qu'en 1793 qu'une cour Suprême fut nommée pour toute l'île. Avant 1820, on ne pouvait y construire une maison sans avoir la permission écrite du gouverneur, ou sans avoir une concession de terrain. Le progrès de la colonie, pendant les cinquante dernières années, a été constant et remarquable. La civilisation s'est accomplie. On y a intro-